

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR IVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ctions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

SD 96911

Déclaration de Maladie : N° P19-0002356

 Maladie **Dentaire** **Optique** **Autres**

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 0624Société : la m Actif Pensionné(e) Autre:RetraiteNom & Prénom : HABIBI Maati

Date de naissance :

Adresse : 8 Rue EL KHATI CASATél. : 066.026.18.30 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



23

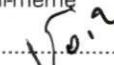
Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age:

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° P19-0002356

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/02/2020		Gratuit		<i>[Handwritten signatures and a large circular stamp reading "DOCTEUR ZAKARIA HASAN - CHIRURGIEN DENTISTE - INPE 102850147 - Tél. 0661 40 34 87" over "SOCIETE DE CHIRURGIE DENTALE TOUHABT - Radiologie Chirurgie Dentale et Implantologie - INPE 102850147 - Tél. 0661 40 34 87"]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE MODERNE Dr. A. Zakaria Hasan Docteur en Chimie Docteur en Pharmacie angle Bd du 11 Juinier et Mustapha El Maâni - CASABLANCA Tel : 0522.22.49.15 Fax : 0522.20.96.87 E-mail:ahmedzakariahasan@gmail.com</i>	12/02/2020	1180,90

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>[Large blue circular stamp]</i>	18/02/2020	13301	600 DH
	02/03/2020	02C	
	22/02/2020		

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>

الدكتور جمال السباعي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

خريج كلية الطب بباريس

Docteur Jamal SIBAI

CARDIOLOGUE

Diplômé de la Faculté de Médecine
de Paris

Horaires d'ouverture :

du Lundi au jeudi 9h à 15h.

Samedi 9h à 11h.

Fermé le vendredi, samedi après-midi et le dimanche.

Pour Prendre RDV appeler le : 06 22 180 812

أوقات العمل من السابعة إلى الخامسة من س 9 إلى س 15

والسبت من س 9 إلى س 11

العيادة مغلقة يوم الجمعة والسبت بعد الزوال والأحد

لأخذ موعد اتصلوا بـ : 06 22 180 812

رقم الوطني الاستدلالي : 091129718

Casablanca, le 12.FEV. 2020

Mr HABCHI MAATI

REGIME SANS SEL مركبة

710100x3
46120x3

TRIVEL 300mg 1 q/j
TRAITEMENT DE 3 MOIS

157.10x3

Carasal 25 1 q/j

TRAITEMENT DE 3 MOIS

Nolip 100 1 q/j

TRAITEMENT DE 3 MOIS

Agepris 100 1 q/j

1 sachet/j

TRAITEMENT DE 3 MOIS

Cardenadol 35, -1 q/j

TRAITEMENT DE 3 MOIS

Dr. J. SIBAI

CARDIOLOGUE

Angle 38. Bd. Lalla Yacout et
1, Rue El Araar - Casablanca
Tél.: 05 22 48 79 79 - 06 22 48 78 90

PHARMACIE MODERNE
Dr. A. Zakaria Hassani
Docteur en Chimie
Docteur en Pharmacie
Janvier et Mars 2020
68, angle Bd. Lalla Yacout et Bd. El Araar
Tel. : 06 22 48 79 79 / 05 22 48 78 90
E-mail: drmedzakariahassani@gmail.com

Lot n° :
EXP :
PPV :

157,70

IP®
suvastatine

30 comp
pellic

10

LOT: 197050 EXP: 06/21
PPV: 157DH10

Voie

tatine

LOT: 197050 EXP: 06/21
PPV: 157DH10

Corvasal® 2 mg

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE - LISTE I



médicaments
non utilisés
à rapporter
en pharmacie



TRIEZ VOS
EMBALLAGES



plaquelette
plastique vide



à recycler



à recycler

CONSIGNE POUVANT VARIER LOCALEMENT > WWW.CONSIGNESDETRI.FF
VALABLE UNIQUEMENT POUR LA FRANC



3400932410811

CIP

03400932410811

SN

14071FKN8HMA27

Lot.

8R854

Exp.



Composition :
Molsidomine 2 mg

Excipient à effet notable :
lactose monohydraté.

sanofi-aventis France
82, avenue Raspail
94250 Gentilly - France

Médicament autorisé n° 34009 3241081 1

Corvasal® 2 mg

molsidomine

Voie orale

30 comprimés sécables



SANOFI

6 118001 100859
Cardensiel® 2,5 mg
Comprimés pelliculés sécables B/30

PPV: 54,10 DH

786760238

LOT: 196033 EXP: 05/22
PPV: 120DH00

150 MG

28 comprimés pelliculés
Voie Orale

Lot N° :

Exp :

PPV :

151,00

150,00

KARDEGIC® 75mg

Poudre pour solution
buvable

30 sachets-dose

INP : 093001980
 IF : 706552
 ICE : 001654761000041

FACTURE

CASABLANCA le 18-02-2020

MUPRAS
Mr Maati HABCHI
 Prescripteur :

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E22	E
0111	Créatinine	B30	B

Total des B : 30

TOTAL DOSSIER : 60.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : soixante dirhams .

Dr Noureddine LOUANJLI

Dr. LOUANJLI Moulay Abdellah
 40, Rue Prince Moulay Abdellah
 Casablanca C.P. 20.080
 Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 06 61 06 15 99 / 06 61 06 35 99 / Fax : 05 22 26 83 03
 e-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma
 ICE : 001654761000041 / PATENTE : 33202488 / IF : 41502000

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P. 20.080 - م. محج الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - رب

Tél. : 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 06 61 06 15 99 / 06 61 06 35 99 / Fax : 05 22 26 83 03

e-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / PATENTE : 33202488 / IF : 41502000

Date du prélèvement : 12-02-2020 à 09:55
Code patient : 1906270091
Né(e) le : 01-01-1944 (76 ans)

Mr Maati HABCHI
Dossier N° : 2002120102
Prescripteur : Dr Jamal SIBAI

BIOCHIMIE SANGUINE

Protéine C-réactive (CRP)
(Turbidimétrie HS – Roche Diagnostic Cobas)

3.2 mg/L

(<5.0)

Acide Urique

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

74 mg/L

(35–70)

0.44 mmol/L

(0.21–0.42)

27-06-2019

0.32

Urée

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

0.37 g/L

(0.10–0.50)

6.16 mmol/L

(1.67–8.33)

Créatininé

(Dosage cinétique – Roche Diagnostics Cobas)

10.1 mg/L

(5.0–13.0)

89.4 µmol/L

(44.3–115.1)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"
Au cours de l'IR(aigue ou chronique), la créatininémie (Cr) peut rester longtemps dans les fourchettes des valeurs usuelles alors que le D.F.G est très diminué. Pour cette raison, l'ANAES recommande que l'estimation du D.F.G soit associée à chaque dosage du Cr.

Cholestérol total

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

1.42 g/l

(1.30–2.30)

3.67 mmol/L

(3.36–5.95)

Triglycérides

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

1.17 g/L

(0.35–1.50)

1.33 mmol/L

(0.40–1.71)

HDL-Cholestérol

(Dosage enzymatique – Roche Diagnostics Cobas)

0.43 g/L

(0.40–0.94)

1.11 mmol/L

(1.03–2.43)

LDL-Cholestérol

(Calculé selon la formule de Friedwald)

0.76 g/L

(0.35–1.50)

1.97 mmol/L

(1.03–2.43)

(sont considérés comme facteurs de risque : Diabète, Tabac, HTA, Obésité, Age>60 ans, HDL < 0,40 g/L, Sédentarité, ATCD de maladie cardiovasculaire familiale.)

Valeurs cibles du LDL-Cholestérol selon les recommandations ANSM de mars 2005 :

Nombre de facteurs de risques	0	1	2	Plus de 2	Antécédents de maladie cardiovasculaires avérée
Valeur cible g/L (soit mmol/L)	<2.20 (5.70)	<1.90 (4.90)	<1.60 (4.14)	<1.30 (3.36)	<1 (2.58)

Validé par : Dr Noureddine LOUANJI

Page 3 / 4

Prélèvement a Domicile Tél .: 06 77 06 70 95

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P. 20.080

محل الأمير مولاي عبد الله – الدار البيضاء – درب

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / 05 22 29 77 06 / 05 22 22 14 95 / 06 61 06 15 99 / 06 61 06 35 99 / Fax : 05 22 26 83 03

e-mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / PATENTE : 22202106 / LE : 11/02/2020

Date du prélèvement : 12-02-2020 à 09:55
Code patient : 1906270091
Né(e) le : 01-01-1944 (76 ans)

Mr Maati HABCHI
Dossier N° : 2002120102
Prescripteur : Dr Jamal SIBAI

MARQUEURS CARDIAQUES

Troponine I (High sensitive)

(Technique ELFA – Vidas Biomérieux)

1.5 ng/L
0.002 ng/mL

(<20.0)
(<0.020)

Seuil décisionnel selon les recommandations ACC/ESC et IFCC :

- Si à T0 le taux de Troponine HS < à 2,0 ng/L ou la différence T2h-T0h le taux est < 6,0 ng/L : Exclusion d'IDM.
- Si à T0 le taux de Troponine HS est entre 2,0 et 100,0 ng/L ou la différence (T2h-T0) est < 10,0 ng/L : Zone d'observation
- Si à T0 le taux de Troponine HS est > ou = 100,0 ng/L ou la différence (T2h-T0) est > ou = 10,0 ng/L : Inclusion d'IDM.

Validé par : **Dr Noureddine LOUANJI**

Page 4 / 4

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

Date du prélèvement : 12-02-2020 à 09:55
 Code patient : 1906270091
 Né(e) le : 01-01-1944 (76 ans)

Bactériologie Clinique	Hématologie
Virologie Médicale	Immuno-Hématologie
Parasitologie Médicale	Biochimie Clinique (Enzymologie-Hormonologie)
Mycologie Médicale	Biologie de la Reproduction Humaine

Mr Maati HABCHI
 Dossier N° : 2002120102
 Prescripteur : Dr Jamal SIBAI



HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (Automates : Sysmex XN-2000 et Mindray BC-6800)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e) et l'âge de grossesse"

	27-06-2019		
Hématies :	5.12	M/mm3	(4.00–5.65)
Hémoglobine :	16.1	g/dL	(12.5–17.2)
Hématocrite :	44.9	%	(37.0–49.0)
VGM :	88	fL	(80–101)
TCMH :	31	pg	(27–34)
CCMH :	35.9	g/dL	(28.0–36.0)
RDW-CV :	12.8	%	(0.0–18.5)
Leucocytes :	5 420	/mm3	(3 600–10 500)
Polynucléaires Neutrophiles :	45	%	39
Soit:	2 439	/mm3	(2 000–7 500)
Lymphocytes :	38	%	44
Soit:	2 060	/mm3	(1 000–4 000)
Monocytes :	9	%	11
Soit:	488	/mm3	(<1 100)
Polynucléaires Eosinophiles :	7	%	5
Soit:	379	/mm3	(0–600)
Polynucléaires Basophiles :	1	%	1
Soit:	54	/mm3	(0–150)
Plaquettes :	217 000	/mm3	(150 000–450 000)
			188 000

Validé par  Dr Noureddine LOUANJI

Page 1 / 4

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

Date du prélèvement : 12-02-2020 à 09:55
Code patient : 1906270091
Né(e) le : 01-01-1944 (76 ans)

Mr Maati HABCHI
Dossier N° : 2002120102
Prescripteur : Dr Jamal SIBAI

VITESSE DE SEDIMENTATION (Vacuette SRS 20/II)

VS 1ère heure

(Méthode de Westergren)

11 mm

VS 2ème heure

23 mm

Valeur de référence VS 1ère heure: Homme (VS < âge/2), Femme [VS < ($\text{âge}+10$)/2]
Les valeurs de la VS sont modifiées en cas d'anémie, de grossesse et d'hyperlipidémie.

Validé par : Dr Noureddine LOUANJLI

Page 2 / 4

Prélèvement a Domicile Tél. : 06 77 06 70 95

Date du prélèvement : 18-02-2020 à 09:38
 Code patient : 1906270091
 Né(e) le : 01-01-1944 (76 ans)

Mr Maati HABCHI
 Dossier N° : 2002180096
 Prescripteur :



BIOCHIMIE SANGUINE

12-02-2020

Créatinine

(Dosage cinétique - Roche Diagnostics Cobas)

10.6 mg/L
 93.8 µmol/L

(5.0-13.0)
 (44.3-115.1)

10.1

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"
 Au cours de l'IR(aigue ou chronique), la créatininémie (Cr) peut rester longtemps dans les fourchettes des valeurs usuelles alors que le D.F.G est très diminué. Pour cette raison, l'ANAES recommande que l'estimation du D.F.G soit associée à chaque dosage du Cr.

Validé par : Dr Noureddine LOUANJI

Prélèvement a Domicile Tél .: 06 77 06 70 95

Page 1 / 1

40. Rue Prince Moulay Abdellah - Casablanca C.P. 20.080

40. متحف الأمير مولاي عبد الله - الدار البيضاء - ر ب

Tél.: 05 22 47 33 83 / 05 22 20 74 22 / Fax : 05 22 26 83 03

e.mail : labomac1@gmail.com / n.louanjli@gmail.com - site internet : www.labomac.ma

ICE : 001654761000041 / PATENTE : 33202488 / I.F. : 41502000